



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE DE CONSTRUCTION

Numéro : DP 062498 26 00083 U6201

Adresse du projet : CHEMIN DU HALAGE 62300 Lens

Déposé en mairie le : 15/04/2026

Reçu au service le : 25/07/2026

Nature des travaux: 04045 Construction clôture et/ou portail

Demandeur :

SCI LES JARDINS DE L ARCADIE SCI
LES JARDINS DE L ARCADIE
représenté(e) par Monsieur ROSIK
BRUNO

26 RUE DE LE CLUSE
62300 Lens

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Ce projet de clôture rigide de teinte anthracite pour le parking le long du chemin de halage, étant de nature à porter atteinte au caractère paysager du secteur et à l'intérêt des lieux, l'architecte des Bâtiments de France n'est pas favorable à ce projet.

Afin de s'insérer dans l'environnement paysager existant, un nouveau projet respectant les observations suivantes pourrait être étudié :

- Il faut éviter l'aspect trop industriel des grillages rigides. Les clôtures doivent être constituées de haies vives ou champêtres d'essences locales variées, doublées éventuellement à l'arrière de grillage sans soubassement béton (pour le passage de la petite faune) non visible depuis le domaine public. Le traitement paysager du parking devra être particulièrement soigné: les revêtements de sol doivent être perméables ou végétalisés.
- Les portails doivent être à lames ajourées de bois naturel non verni (châtaignier, douglas, robinier, mélèze, etc) ou bien à barreaudage fin d'acier peint de teinte vert-gris foncé.

DP 062498 26 00083
Date d'export : 11/08/2026
Lens

Date de dépôt dossier : 15/04/2026

Libellé du fichier : avis ABFDP_1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 10/08/2026

Demandeur principal : SCI LES JARDINS DE L ARCADIE

Adresse du projet : CHEMIN DU HALAGE

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX -
03 20 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

Fait à Arras



**Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

DP 062498 26 00083
Date d'export : 11/08/2026
Lens

Date de dépôt dossier : 15/04/2026

Libellé du fichier : avis_ABFDP_1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 10/08/2026

Demandeur principal : SCI LES JARDINS DE L'ARCADIE

Adresse du projet : CHEMIN DU HALAGE

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX -
03 20 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

ANNEXE :

Monument aux morts du rond-point Van Pelt situé à 62498|Lens.

DP 062498 26 00083
Date d'export : 11/08/2026

Lens

Date de dépôt dossier : 15/04/2026

Libellé du fichier : avis ABFDP 1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 10/08/2026

Demandeur principal : SCI LES JARDINS DE L'ARCADIE

Adresse du projet : CHEMIN DU HALAGE

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX -
03 20 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr